Dannemarie MAG

AVRIL 2022

dannemarie.fr
Ville de Dannemarie

Dàmmerkircher Blättla

Ville de Dannemarie

Ville Fleurie

Commune nature

FESTIVITÉS
Les animations de l'été

COMMISIONS MUNCIPALES
Second appel à candidature

2e JOURNÉE CITOYENNE
21 mai 2022

EDITO

Chères Dannemariennes, chers Dannemariens,

Nous avons pu fêter le retour du printemps en grande pompe avec les décorations en ville et le retour du carnaval de Dannemarie : merci aux nombreux bénévoles qui n'ont pas compté leur temps au service de notre belle ville.

Les animations vont rythmer les semaines à venir jusqu'à la saison estivale, grâce au dynamisme de nos associations : chasse aux œufs, fête de la musique, fête des lumières, Delta run, podium d'été et fête des rues.

D'ici l'été, un terrain multi sports (city-stade) sera créé entre les deux terrains de football et la big rampe du skate-park sera rénovée, permettant la réouverture de cet équipement apprécié de la jeunesse, grâce à un partenariat avec l'association Art Soc.

D'importants travaux sont prévus au printemps et cet été : mise en place du feu à micro-régulation rue de Cernay, rénovation de la conduite d'eau rue de Bâle entre la rue des Roses et la rue Neuve.

Les conclusions de l'étude de sécurité dans la traversée de la ville vous seront présentées et donneront lieu à un programme d'aménagement.

Comment parler d'actualité sans évoquer la guerre en Ukraine ?

En tant que Maire, j'ai condamné l'agression russe dès les premières heures de l'invasion. Toute l'équipe municipale se tient aux côtés de la population ukrainienne pour défendre la Liberté contre un régime autocratique et un acte d'agression inacceptable et inédit en Europe depuis la Seconde Guerre mondiale.

La Ville de Dannemarie a participé à l'effort de collecte de produits d'hygiène, de secours et logistique en partenariat avec la Protection Civile : bravo et merci pour votre générosité !

Les élus, bénévoles et agents se sont retroussés les manches et ont aménagé l'appartement de l'étage de la Maison de Santé grâce aux dons de meubles et de matériel de nombreux habitants et commerçants. Merci à eux également ! Ce logement est mis à disposition de réfugiés ukrainiens.

Je profite de cette occasion pour vous inviter à accomplir votre devoir citoyen en vous rendant massivement aux urnes lors des élections présidentielles, puis législatives. C'est l'avenir de notre pays qui se joue lors de ces deux rendez-vous démocratiques.

Je vous souhaite de bien profiter des beaux jours.

Au plaisir de vous croiser lors des nombreuses manifestations estivales.

Pour l'équipe,
Votre Maire, Alexandre BERBETT

ANIMATIONS DE L'ÉTÉ

Cet été encore, venez faire la fête à Dannemarie. La saison estivale sera rythmée par plusieurs temps forts auxquels les associations organisatrices et la municipalité vous attendent nombreuses et nombreux !

La fête de la musique

Rendez-vous le 21 juin à partir de 18h devant le Foyer de la Culture pour célébrer l'arrivée de l'été !

La fête des lumières

Deuxième rendez-vous à ne pas manquer : la Fête des Lumières le 13 juillet ! Les rives de l'étang du Lattloch se pareront de milliers de bougies qui dessineront dans la nuit arabesques et formes colorées. Comme chaque année, la soirée est ponctuée par le traditionnel **feu d'artifice**. Profitez-en également pour vous restaurer et vous désaltérer aux divers stands associatifs tout en profitant des **animations musicales** qui vous feront danser jusqu'au bout de la nuit !

Le podium d'été

Dernier temps fort : le 3e podium d'été. Quoi de mieux que de dire au revoir à l'été en musique ? Rendez-vous le **samedi 27 août à partir de 18h** sur la place de la 5e DB où l'association Soundgo Radio vous réserve de nombreuses animations. Au programme, envol de lanternes par les enfants, feu d'artifice, bracelets lumineux (offerts), tout en dansant sur la musique de DJ Gold, de « L'Art Scène », (troupe musicale reprenant les plus grands tubes des années 80) et de Jean-Claude Bader et le groupe Tennessee pour un très bel hommage à Johnny Hallyday ! L'entrée est gratuite. Buvette et petite restauration sont prévues.

Dannemarie MAG | Magazine communal de la ville de Dannemarie | 1 Place de l'Hôtel de Ville 68210 Dannemarie | dannemarie.fr | **Directeur de la publication** : Alexandre BERBETT | **Comité de rédaction** : Commission communication | **Conception graphique** : KXO Graphisme / kxocreation.com | **Crédits photos** : Mairie de Dannemarie | **Impression** : 1350 exemplaires - Papier PEFC 100% - Est Imprim | **Gratuit** | Tous droits réservés

AGENDA

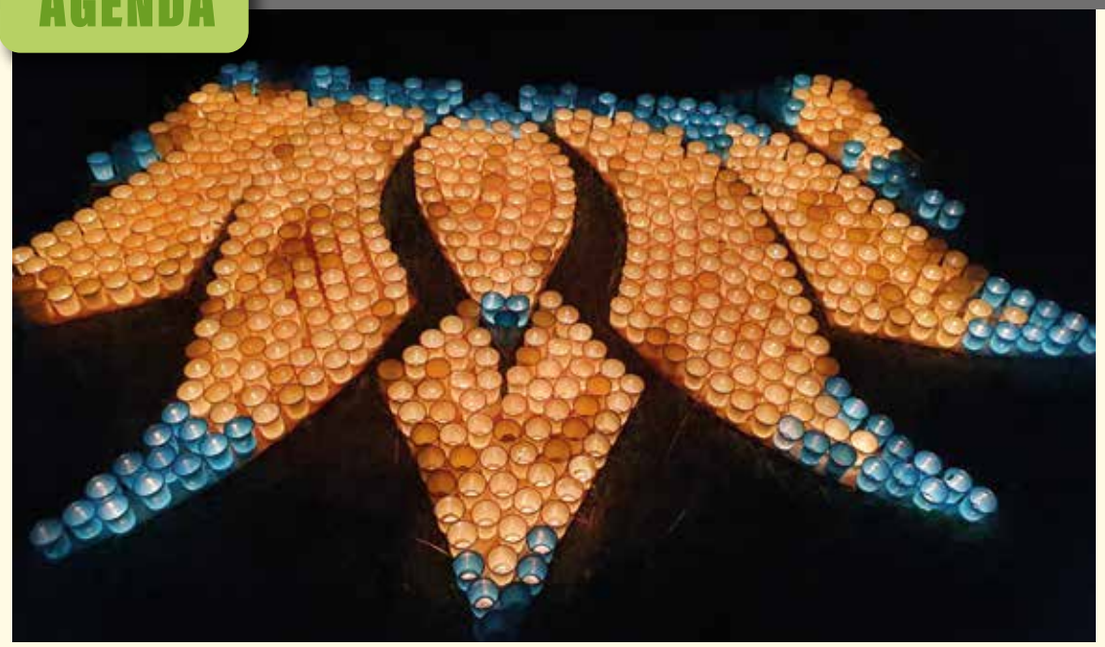

Tous les vendredis soir à 20h30
(jusqu'au 10 juin, sauf le 8 avril)
Cinéma - *Foyer de la Culture*

Vendredi 1er avril à 20h30
Cinéma The Batman - *Foyer de la culture*

Samedi 2 avril à 20h30
La Camelote - *Foyer de la culture*

Samedi 9 avril à 20h30 et dimanche 10 à 15h
Concert de l'OHD - *Foyer de la culture*

Vendredi 15 avril
Vente de carpes frites à emporter
Racing Club Dannemarie

Vendredi 15 avril à 20h30
Cinéma Notre-Dame brûle ! - *Foyer de la culture*

Samedi 16 avril à 14h
Chasse aux œufs - *Salle Keller - Foyer de la culture*

Samedi 23 avril à 20h30
Concert Les Chum's - *Foyer de la culture*

Lundi 25 avril à 16h
Collecte de sang - *Salle polyvalente*

Vendredi 29 avril à 20h30
Cinéma Sonic 2 - *Foyer de la culture*

Samedi 30 avril et Dimanche 1er Mai
Salon Les sens de femme - *Foyer de la culture*

Dimanche 1er mai
Rider tour - *Salle polyvalente*

Jeudi 5 mai à 20h30
Projection-débat du film Rescapé des camps René Baumann
Foyer de la culture

Samedi 7 mai à partir de 19h
Fête de la tarte flambée
APCP - Parking du Foyer de la culture

Dimanche 8 mai à 10h15
Cérémonie commémorative - *Rassemblement au Foyer de la culture, défilé, vin d'honneur*

Dimanche 8 mai à 17h
Audition de la classe d'orgue de Gabriel Chapouilly
Eglise St Léonard par l'Ecole de musique et les Amis de l'orgue Callinet

Samedi 14 mai à 20h30
Concert Apollinaire 14-18 - *Foyer de la culture*

Samedi 21 mai de 8h à 13h
2e Journée citoyenne

Samedi 21 mai à 20h30
Concert des professeurs de l'EMRD
Foyer de la culture

Samedi 11 juin et dimanche 12 juin à 15h
Académie du spectacle - *Foyer de la culture.*

Samedi 18 juin à 20h30
Atelier théâtre MJC - *Foyer de la culture*

Lundi 20 juin à 16h
Collecte de sang - *Salle polyvalente*

Mardi 21 juin à partir de 18h
Fête de la musique - *Devant le Foyer de la culture*

Samedi 25 juin à 20h30 et dimanche 26 à 16h
Gala danse de salon - *MJC au Foyer de la culture*

Dimanche 26 juin
Marché aux puces - *Stade de football*

Samedi 9 juillet
Marche populaire - *Orchestre d'Harmonie de Dannemarie (départ place de la 5ème DB)*

Mercredi 13 juillet à 19h
Fête des lumières - *Etang du Lattloch*

Samedi 20 août
3e Delta Run

Samedi 27 août
3e Podium de l'été

Lundi 29 août à 16h
Collecte de sang - *Salle polyvalente*

Septembre
Opération vente de brioches
Au profit de l'ADAPEI Territoire du Sundgau

Dimanche 11 septembre
Fête des rues

Photo de couverture : Construction de nichoirs à oiseaux par le Conseil municipal des enfants accompagnés de Clara Grimont, conseillère déléguée et d'une animatrice de la Maison de la Nature du Sundgau (14 mars 2022)

Ouverture des commissions municipales

Second appel à candidature !

Dans le cadre de notre volonté de vous associer à la prise des décisions qui vous concernent, et afin d'ouvrir toujours davantage les commissions municipales aux habitants, nous vous annonçons officiellement le **lancement d'un second appel à candidature**. En effet, à partir du mois de Juin, vous pourrez participer aux débats ainsi qu'aux votes qui auront lieu au sein des différentes commissions municipales.

Comment participer ?

Afin de participer à l'une des commissions, **il vous suffit de vous porter candidat en contactant les services de la Mairie et en nous indiquant la commission au sein de laquelle vous souhaiteriez participer.** Naturellement, il vous est tout à fait possible de vous porter candidat au sein de plusieurs commissions.

> *« Nous espérons pouvoir vous retrouver nombreux pour échanger avec vous au sein d'une commission ! »*

Le recueil des candidatures se fera tout au long de l'été par les services de la Mairie. Une fois la période d'appel à candidature arrivée à son terme, le Conseil Municipal examinera l'ensemble des candidatures et un vote aura lieu afin de désigner les nouvelles et nouveaux commissaires qui viendront renforcer les rangs. Pour rappel, toute personne majeure et inscrite sur la liste électorale de notre commune, sera en droit de s'inscrire dans une commission. Ci-dessous, vous trouverez un tableau regroupant la liste des commissions, leurs rôles respectifs ainsi que la personne qui les préside.

Nom de la commission	Président	Rôle de la commission
Travaux et Urbanisme	**Alexandre BERBETT** *Maire*	Suivi et étude des projets liés aux travaux et à la gestion de l'espace public.
Environnement, Économie et Communication	**Nicolas HOLLEVILLE** *1er Adjoint*	Suivi et examen des dossiers liés à l'agriculture, la protection de l'environnement, le développement du commerce local et des moyens de communication
Action sanitaire et Sociale	**Evelyne LAKOMIAK** *2e Adjointe*	Suivi des dossiers liés à l'action sociale et aux affaires familiales.
Culture et Patrimoine	**Sylvain THEVENOT** *3e Adjoint*	Suivi et examen des dossiers liés à développement culturel, à la gestion de la médiathèque et à la mise en valeur de notre patrimoine communal
Vie associative et Personnes en situation de handicap	**Céline BOILLAT** *4e Adjointe*	Suivi des projets de manifestations et attribution de subventions aux associations.
Citoyenneté et Démocratie	**Kévin BENNATO** *5e Adjoint*	Élaboration d'actions visant à consulter et à faire participer les habitants aux prises de décisions. Organisation de la « Journée Citoyenne » et du « parcours citoyen ».
Jeunesse et Animations	**Kévin BENNATO** *5e Adjoint*	Suivi et examen des dossiers visant à développer les animations pour la jeunesse.
Finances	**Kévin BENNATO** *5e Adjoint*	Examen des questions liées à la préparation, à l'exécution du budget ainsi qu'à l'état des emprunts.
Tourisme et Fleurissement	**Marie-Laure DZIURDZI** *Conseillère municipale déléguée*	Suivi et examen des projets de développement touristique.
Affaires Scolaires et CME	**Clara GRIMONT** *Conseillère municipale déléguée*	Suivi des relations avec les écoles et création du Conseil municipal des Enfants.

MOT DE LA MINORITÉ

A Dannemarie on vend les meubles et on détruit tout ce que l'on peut !

Une honte par le démembrement de l'ancien site Peugeot (Mémorial). Le Maire a exigé la vente immédiate du bâtiment typique de la conciergerie (Brique rouge et colonne) à un particulier sans le nommer d'ailleurs. Y avait-il urgence financière (55 000€), ou besoin de démembrer le site du Mémorial. L'ancien Maire avait simplement demandé 1 mois de réflexion pour trouver une solution afin que ce bâtiment typique reste intégré au site du Mémorial, patrimoine de la Commune. Et bien non, refusé, vente immédiate, circulez, il n'y a rien à voir !

Une honte par l'attitude de main mise de la Municipalité sur « Le Relais des Associations », celle qui durant plus de 10 ans a coordonné, animé et décoré la ville au fil des saisons. En effet, le Maire a décidé de sa propre initiative de nommer des membres de droit et donc mettre la main sur cette association. Le nouveau comité et quel comité ! : Président : l'adjoint aux finances, Secrétaire-Adjoint : l'adjoint à la culture, Trésorier : Un salarié de la Commune, Trésorier adjoint : l'époux de l'adjointe au social. Mais une question se pose : tout cela est-il bien légal, la Justice tranchera !
Tout ceci, les Dannemariens doivent le savoir !

L'équipe minoritaire

NDLR : Cet encart ne reflète pas la position de l'équipe municipale majoritaire. Depuis mars 2020, l'article L. 2121-27-1 du Code Général des Collectivités Territoriales impose de laisser un espace d'expression au groupe minoritaire dans les bulletins municipaux des communes de plus de 1000 habitants.

10 et 24 avril 2022 ▸ Elections présidentielles
12 et 19 juin 2022 ▸ Elections législatives

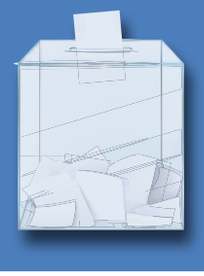

COMME EN 2021, LE BUREAU DE VOTE SERA INSTALLÉ À LA SALLE KELLER (ATTENANTE AU FOYER DE LA CULTURE, 2 RUE DES JARDINS) POUR TOUTES LES ÉLECTIONS 2022. Un sens de circulation sera mis en place afin de respecter les précautions sanitaires qui seront en vigueur. Chaque électeur aura reçu sa carte électorale par voie postale au plus tard le 6 avril. Si ce n'est pas le cas, merci de contacter la mairie.

RÉSUMÉ DES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL (DÉC. 2021 À MARS 2022)

CM du 14/12/2021

- Installation de Luc SIMET comme nouveau conseiller municipal.
- Approbation de l'ouverture de crédits d'investissement avant le vote du budget 2022 dans la limite du quart de 2021.
- Instauration d'une redevance forfaitaire de 1000€ pour les auteurs de dépôt sauvage de déchets à compter du 1er janvier 2022.
- Approbation du plan de financement de remplacement de la chaudière de la médiathèque à hauteur de 25 106,85€ HT, dont 40% de subvention d'Etat (DETR) et 40% de subvention de la Région Grand Est (Climaxion).
- Validation du plan de financement pour l'installation de radars pédagogiques à hauteur de 3150€ HT, dont 40% de subvention de la Collectivité Européenne d'Alsace (Amendes de police).
- Approbation du plan de financement du projet de sensibilisation à la biodiversité (nichoirs à oiseaux, hôtel à insectes et jour de la nuit) avec le Conseil municipal des enfants à hauteur de 2400€ HT, dont 40% de subvention de la Collectivité Européenne d'Alsace (GERPLAN) et 20% de la Communauté de communes Sud Alsace-Largue (GERPLAN).
- Approbation du décompte du temps de travail des agents publics sur la base de 1607 heures.
- Désignation de représentants dans les organismes extérieurs : Alexandre BERBETT (Collège Jean MONNET), Clara GRIMONT (Conseil d'école), Marie-Laure DZIURDZI (EHPAD Dr Pierre GILET).
- Désignation de délégués de quartiers : Luc SIMET (Adelberg), Dominique WALTER (Eglise).
- Approbation des rapports annuels 2020 de la Communauté de communes Sud Alsace-Largue (service public de l'assainissement collectif, de l'assainissement non collectif, de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés).
- Approbation de la convention de vente d'eau en gros avec la commune de Hindlingen aux tarifs suivants : 0,6469€ HT/m³ (part exploitation) et 0,4117€ HT/m³ (part collectivité).
- Approbation de l'avenant n°4 à la délégation de service public de l'eau potable avec Veolia (vente d'eau avec Hindlingen, facturation annuelle pour les abonnés mensualisés, accès à la plate-forme Hubgrade, mise en compatibilité avec le RGPD).
- Approbation d'une convention de passage sur domaine privé avec Free.
- Approbation d'une convention de partenariat avec la Filature de Mulhouse pour l'accueil de la Micro folie nomade au MHA.
- Désignation de M. Nicolas HOLLEVILLE pour délégation de signature dans le cadre d'une demande d'autorisation d'urbanisme pour laquelle le maire est intéressé (PC 06806821E0013 déposé le 29 novembre 2021).

CM du 15/02/2022

- Élection d'un adjoint au maire : Kévin BENNATO est élu 5ème adjoint par 14 voix pour et 5 blancs.
- Approbation du plan de financement d'un feu de micro-régulation rue de Cernay à hauteur de 26 244€ HT, dont 25% de subvention de la CEA au titre des amendes de police.
- Approbation d'une convention de partenariat pour l'inclusion des usagers de l'IME avec la médiathèque.
- Approbation d'une convention d'accompagnement pour la mise en conformité des traitements de données à caractère personnel au règlement général sur la protection des données (RGPD).
- Approbation de la convention de mise à disposition par la préfecture du Haut-Rhin d'un dispositif mobile de recueil des données pour les demandes de titres d'identité.
- Approbation de la convention d'entretien des routes départementales en agglomération avec la Collectivité Européenne d'Alsace.
- Autorisation d'exploitation d'une petite licence de vente de boissons à emporter au Mémorial de Haute-Alsace.
- Adhésion de la Ville de Dannemarie à la charte d'éco-exemplarité proposée par le SM4.
- Vote d'une motion de soutien à la consultation lancée par la CEA et pour le retour à la Région Alsace.
- Vente de la conciergerie au 43 rue de Bâle à M. Faruk SAHIN pour 55 000€ (valeur d'estimation des Domaines 40 000€).

CM du 15/03/2022

- Approbation du plan de financement de revitalisation de la plaine sportive (création d'un city-stade et rénovation de la big rampe du skate-park) à hauteur de 82 736,25€ HT, dont 50% de subvention de l'Etat (programme 5000 terrains de sport d'ici 2024) et 30% de la Collectivité Européenne d'Alsace.
- Vote de subventions aux associations (32 850€) et aux organismes institutionnels (24 887,50€).
- Approbation de la convention-type pour l'utilisation du city-stade.
- Approbation de la convention d'adhésion au pass Jeun'Est avec la Région Grand Est pour le MHA.
- Approbation d'un contrat de dépôt-vente de livres au MHA avec les Editions du quotidien.
- Approbation de la révision des statuts du Syndicat d'Electricité et de Gaz du Rhin.

QUELLE SANCTION EN CAS DE DÉPÔT DE DÉCHETS SAUVAGES ?

Depuis le 1er janvier 2022, **toute personne effectuant un dépôt de déchets sauvages sur le territoire communal s'expose à une redevance forfaitaire de 1 000€**, qui peut être majorée en fonction du coût de retraitement engagé par la Ville.
En effet, le conseil municipal a décidé, lors de la séance du 14/12/2021, de sanctionner ces graves atteintes à l'environnement et à la salubrité publique suite à la multiplication de ce phénomène à Dannemarie. Parce que la nature n'est pas une décharge et que chaque acte délictuel est punissable, soyons tous responsables !

Que vous soyez particulier ou professionnel, si vous devez évacuer des déchets/encombrants, des solutions existent : rapprochez-vous du service Produits résiduels de la CCSAL.

ANIMAUX ERRANTS

Suite à la recrudescence de captures d'animaux errants sur le territoire communal, la mairie et la SPA vous rappellent la procédure à suivre. La mairie a conventionné avec la SPA pour gérer la fourrière communale. C'est donc le vétérinaire de garde de la SPA et son personnel qui se déplacent, et non les vétérinaires du secteur.

Si vous apercevez un animal errant lors des jours et heures ouvrés, contactez la SPA de Mulhouse - Haute Alsace (03 89 33 19 50) et la mairie (03 89 25 00 13)/police municipale (06 07 16 28 66).
Les dimanches et jours fériés, il faut appeler la Brigade Verte (03 89 08 00 71) ou les pompiers (18) qui prendront en charge l'animal.

ENTRETIEN DES HAIES, ARBRES

Les plantations en limite du domaine public ne doivent pas empiéter sur les trottoirs et la chaussée, ni gêner la visibilité au niveau des intersections.

ENTRETIEN DES TROTTOIRS

L'entretien du trottoir devant son habitation est à la charge de l'habitant (désherbage sans produits phytosanitaires, balayage, ramassage des feuilles mortes et déneigement) *Arrêté du Maire 89/2010*

HORAIRES DE TRAVAUX DE BRICOLAGE ET DE JARDINAGE

Du lundi au vendredi : 8h-20h
Le samedi : 8h-12h et 14h-19h.
Ils sont interdits le dimanche et les jours fériés.
(Arrêté du maire 74/2020)

DEJECTIONS CANINES

Obligation de ramasser les déjections sur les trottoirs et espaces verts *(Arrêté du Maire 82/2015 et article R 633-6 du Code Pénal, contravention de 3e classe 68 euros).*

RAPPEL DES RÈGLES AUTOUR DE L'ÉTANG DU LATTLOCH

Afin d'assurer la tranquillité et l'usage paisible des lieux et pour répondre aux demandes des riverains et des utilisateurs (pêcheurs, arboriculteurs, jardins familiaux, promeneurs), plusieurs règles sont à respecter autour du Lattloch.

Règles en vigueur depuis les arrêtés de 2017 et de 2020 :

- **Interdiction d'accès à l'étang pour tout type de véhicules sauf ayant-droit**
- **Interdiction du dépôt de détritus**
- **Tenue des chiens en laisse**
- **Interdiction de la baignade et de la navigation**
- **Interdiction de l'accès à l'étang lorsque celui-ci est gelé**
- **Interdiction de stationner pour tout type de véhicule y compris les camping-cars et caravanes rue des Lilas, sauf riverains et visiteurs des habitants**
- **Interdiction du camping, feux de camps et barbecue, à l'exception des manifestations des pêcheurs.**

LES NOUVEAUX COMMERCES

ANNY'VET

Boutique de vêtements et accessoires d'occasion pour femme
34 rue de Bâle 68210 DANNEMARIE.
07 67 09 28 78
boutique.annyvet@gmail.com
boutiqueannyvet.wixsite.com/website / Facebook : Boutique.AnnyVet
Mercredi : 16h30-18h30 / Vendredi : 15h-18h / Samedi : 9h30-17h

AU BONHEUR DES OGRES

15 rue de la gare 68210 DANNEMARIE
06 83 99 07 74
camval@wanadoo.fr
restaurantalange.eatbu.com / Facebook : Au-bonheur-des-ogres
Du mercredi au dimanche : de 12h à 14h et de 19h à 22h

2e ÉDITION DE LA JOURNÉE CITOYENNE À DANNEMARIE !

Après la réussite de la première édition et conformément à nos engagements, nous avons le plaisir de vous annoncer l'organisation de la **2ème édition de la Journée Citoyenne de Dannemarie.**

Cette démarche s'inscrit dans notre volonté de pouvoir réunir toutes celles et ceux qui le souhaitent, afin de contribuer tous ensemble à l'entretien et à l'embellissement de notre belle Commune dans un esprit de volontariat citoyen au service de tous.

A VOS AGENDAS !

SAMEDI 21 MAI 2022
DE 8h à 13h

RDV aux Ateliers Municipaux
1 rue André Malraux

Nous vous invitons, ainsi toutes celles et ceux qui souhaitent s'investir au service de notre Commune le temps d'une journée, à participer à cette initiative en vous inscrivant auprès des services municipaux. Pour ce faire, vous pouvez soit :

- **Effectuer votre inscription par mail en écrivant un courriel à l'adresse : mairie@dannemarie.fr**
- **En nous retournant le coupon ci-dessous dûment complété**

Un ensemble d'ateliers ou de petits chantiers vous sont proposés au cours de cette journée. Si vous souhaitez participer de préférence à l'un d'entre eux, **vous pouvez vous inscrire librement à l'atelier de votre choix**. Pour cela, il vous suffit de nous l'indiquer dans votre demande d'inscription, par mail, ou en cochant la case correspondante sur le coupon présent ci-dessous.

La Journée Citoyenne est un temps de rassemblement dans lequel nous pouvons unir nos forces pour agir au service de Dannemarie. Ainsi, cet évènement est ouvert à toutes et tous, petits et grands, et ce quel que soit votre âge ou vos compétence. **Tous les volontaires sont les bienvenus.**

À l'issue de cette journée, **un repas offert par la Commune** vous sera proposé afin de partager ensemble un temps d'échange et de convivialité.

Nous comptons sur votre mobilisation et nous vous attendons nombreux pour ce rendez-vous citoyen !

Ci-dessous le coupon à retourner en Mairie si vous souhaitez participer

Coupon d'inscription à la Journée Citoyenne

A retourner en Mairie **avant le mardi 3 mai 2022**

NOM	Prénom	Nombre d'adultes
		Nombre d'enfants

Veuillez cocher les cases correspondant à vos choix d'ateliers (plusieurs choix possibles). *Les outils seront mis à disposition par la commune de Dannemarie, toutefois, il vous sera possible d'utiliser les vôtres.*

- ☐ Atelier de Ramassage des déchets en Ville
- ☐ Repeindre et poncer la grille de l'Ancienne Mairie
- ☐ Entretien et désherbage du cimetière et ses abords
- ☐ Débroussaillage autour du site Peugeot Motocycles
- ☐ Repeindre les « bandes jaunes » sur les trottoirs
- ☐ Remise en état de la grille d'entrée de l'École Primaire
- ☐ Repeindre le mur du presbytère
- ☐ Démontage de la cabane rue du réservoir
- ☐ Préparation du repas (barbecue)

Merci pour votre participation !

Numéro de téléphone : .....

Adresse mail : .....

Souhaitez-vous participer au repas offert par la Commune ?
☐ Oui ☐ Non

Souhaitez-vous recevoir le T-shirt avec le logo de la Journée Citoyenne offert par la Commune ?
☐ Oui ☐ Non Nombre : .....
Taille : ☐ S ☐ M ☐ L ☐ XL ☐ XXL

CONCOURS FLEURISSEMENT 2022

Vous allez recevoir fin mars le nouveau feuillet de participation au concours du fleurissement des maisons, appartements, commerces de Dannemarie.

Le **talon-réponse** sera à retourner par mail à la-mairie *(mairie@dannemarie.fr)* ou à déposer dans la boite aux lettres de la mairie **avant le 22 avril 2022**.

Les fleurs seront à retirer au marché, place de l'Hôtel de ville le **samedi 7 mai 2022 de 8h30 à 12h**.

IMPORTANT !
Le fleurissement doit être visible depuis la voie publique.

SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT À LA RÉNOVATION ENERGÉTIQUE (SARE)

Le Pays du Sundgau propose un guichet unique de Service d'Accompagnement à la Rénovation Energétique (SARE) des bâtiments pour les particuliers. Ce programme a pour objectif d'accompagner de façon neutre, indépendante et gratuitement les propriétaires de logement individuels, collectifs et les responsables d'entreprise tertiaire dans leurs travaux de rénovation énergétique, en 3 étapes :

1. **Un premier niveau d'information sur les aides disponibles et une évaluation des besoins**
2. **Un accompagnement sur les choix techniques et les priorités de réalisations**
3. **Un suivi du porteur de projets jusqu'à l'engagement des travaux**

Chaque habitant qui souhaite bénéficier de ce service peut adresser sa demande par mail *(conseiller.renovation@pays-sundgau.fr)*, ou par téléphone *(03 89 25 96 68)*

Plus d'informations sur www.pays-sundgau.fr

BOURSE À L'INSCRIPTION DANS LES ASSOCIATIONS

Afin d'encourager le tissu associatif de la Ville et la pratique d'une activité, la commune met en place une bourse aux inscriptions dans les associations à destination des jeunes Dannemariennes et Dannemariens. Pour en bénéficier, vous devez :

- Résider à Dannemarie
- Être âgé-e de 25 ans maximum.
- Vous inscrire dans une association ayant son siège à Dannemarie (liste sur le site internet de la Ville).

De plus, cette bourse ne peut être perçue que pour la PREMIERE ANNEE d'inscription ET sur conditions de ressources *(pour plus d'informations, voir la notice d'inscription sur le site internet de la Ville).*

Les demandes seront examinées par le Centre Communal d'Action Sociale de Dannemarie qui financera la cotisation (jusqu'à 50% maximum avec un plafond à 50€/personne).

Pour plus de renseignements vous pouvez contacter les associations, la mairie ainsi que le CCAS, auprès desquels vous pourrez vous procurer les documents sur simple demande.

© kxo - kxocreation.com

Ville de Dannemarie

Mairie de Dannemarie
1 Place de L Hôtel de ville 68210 Dannemarie
03 89 25 00 13
mairie@dannemarie.fr

dannemarie.fr
Ville de Dannemarie